

Archives militaires

De Le Wiki de la Grande Guerre

Aller à : navigation, rechercher



Ceci est une *ébauche*. Merci de nous aider à la compléter.

Les archives militaires (archives des armées et de leurs états-majors, des organismes qui en dépendent et archives du ministère de la défense) sont conservées pour l'essentiel par le service historique de la défense.

On trouvera cependant aux Archives départementales des Yvelines, sous les cotes 1R/RM1 à 645, les fiches matriculaires produits par le bureau de recrutement de Seine-et-Oise.

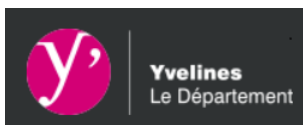
Chaque soldat mobilisé pendant la Guerre de 1914-1918 avait, l'année de ses 20 ans, été recensé puis enregistré par le bureau de recrutement dont relevait la commune dans laquelle il était domicilié. Le département de Seine-et-Oise tout entier ne dépendait que d'un seul bureau de recrutement.

Chaque jeune homme fait l'objet d'une fiche de recensement, appelée aussi fiche d'états signalétiques et des services, qui comprend outre le numéro matricule et les renseignements d'état civil du conscrit, des informations sur son apparence physique (taille, couleur des yeux et des cheveux, forme du visage), son degré d'instruction (0 : ne sait ni lire ni écrire; 1 : sait lire seulement; 2 : sait lire et écrire; 3 : possède une instruction primaire plus développée; 4 : a obtenue le brevet de l'enseignement primaire; 5 : bachelier, licencié...), les différentes résidences successives jusqu'à la date de démobilisation, des mentions médicales (blessures, motifs de réforme...), les différentes affectations et le parcours militaire, les condamnations éventuelles, les décorations obtenues.

Les fiches matricules sont numérisées et indexées ce qui permet désormais de les retrouver sans avoir à consulter au préalable les tables alphabétiques permettant de connaître le numéro matricule de la personne recherchée. Ils sont consultables en ligne sur le site des Archives départementales des Yvelines.

De plus, il est possible de contribuer à l'amélioration qualitative des connaissances sur les mobilisés de la Grande Guerre en participant à l'indexation plus complète des fiches matricules. En effet, actuellement, seuls le prénom, le nom, le numéro matricule et la classe sont indexés. De nombreuses autres informations (blessures, récompense, degré d'instruction, lieu de résidence...) sont donc ouverts à l'indexation collaborative.

Récupérée de « https://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Archives_militaires&oldid=3398 »



- Mentions Légales
- Données personnelles